

Editorial

Il faut une sécurité de planification



Celui qui veut construire une maison solide a besoin d'un plan sur lequel il peut compter, s'il veut éviter de mauvaises surprises et des retards. Ce principe de la construction vaut aussi pour la formation, la recherche et l'innovation (FRI). Le pôle FRI suisse ne peut réussir que si ses institutions sont en mesure de planifier avec précision et fiabilité.

Durant la session d'automne 2016, le Parlement fédéral a adopté, avec le Message FRI, le plan directeur pour notre place scientifique pendant les années 2017 – 2020. Ce dernier définit les objectifs et les moyens à disposition pour les quatre années à venir. Les majorités du Conseil national et du Conseil des Etats ont revu les moyens financiers à la hausse. Après ce choix, le Conseil des Etats a réduit la participation FRI au programme de stabilisation, et les commissions des finances proposent maintenant d'adapter le budget 2017 au Message FRI.

On peut débattre du montant qui doit être économisé dans le Domaine FRI pendant les années 2017 – 2019. Et nous n'éviterons pas les discussions sur d'autres mesures d'économies dans le Domaine FRI dès 2020. Mais nous devons aux institutions la sécurité de planification. Nous pouvons la garantir si nous nous prononçons de façon cohérente sur le programme de stabilisation et sur le budget 2017, en confirmant le Message FRI.

Felix Müri,
Conseiller national,
Président de la CSEC-N

Gestion de l'immigration

Préserver les accords bilatéraux

L'accord d'association partielle de la Suisse au programme cadre de recherche européen Horizon 2020 expire fin 2016. Si la Suisse veut à nouveau participer pleinement à la «Champions League» de la recherche dès 2017, l'article constitutionnel sur l'immigration doit être mis en œuvre sans enfreindre les accords bilatéraux.

Avec la mise en œuvre de l'article constitutionnel 121a sur l'immigration, l'une des décisions les plus importantes de la législature est à l'ordre du jour de la session de décembre des Chambres fédérales. La place scientifique suisse est aussi concernée, car de la gestion de l'immigration dépend la participation de la Suisse au programme cadre de recherche européen Horizon 2020. L'accord d'association partielle à Horizon 2020 expire à la fin du mois de décembre 2016. Pour que la Suisse puisse à nouveau y participer pleinement dès 2017, elle doit ratifier le protocole sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie d'ici au 9 février 2017. Durant l'été 2016, le Parlement a posé une condition à la ratification du protocole sur la Croatie: le Conseil fédéral n'est autorisé à ratifier le protocole que si une réglementation sur la gestion de l'immigration est établie avec l'Union européenne; la mise en œuvre de l'art. 121a Cst doit être compatible avec la libre circulation des personnes.

Depuis, les discussions sur la future gestion de l'immigration battent leur plein. Pendant la session d'automne, le Conseil national a décidé de mettre en œuvre l'article 121a Cst au moyen d'une légère préférence aux travailleurs indigènes; les entreprises seraient alors obligées d'annoncer leurs postes vacants aux offices régionaux de placement (ORP). La Chambre haute va examiner ce modèle pendant la session d'hiver. Sur le principe, la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats

(CIP-E) soutient le concept de la préférence indigène. La majorité de la CIP-E propose toutefois un durcissement: en plus de l'obligation de déclarer les postes vacants, les ORP devraient proposer des candidats qualifiés que les entreprises devraient convoquer à un entretien d'embauche. Si l'employeur n'engage aucune de ces personnes, il doit le motiver par écrit. Cette obligation ne vaudrait toutefois que dans des branches où le taux de chômage est particulièrement élevé. Les entreprises qui souhaitent de toute façon embaucher du personnel indigène seraient exemptées.

La première priorité pour les acteurs FRI, c'est que la mise en œuvre de l'article 121a soit compatible avec la libre circulation des personnes.

La version du Conseil national, tout comme le concept de la CIP-E, sont compatibles avec la libre circulation des personnes. Du point de vue des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI), il s'agit là de la première priorité pour que les accords bilatéraux avec l'UE soient maintenus (lire l'interview du professeur Michael O. Hengartner à la page 2).

Impressum

© Réseau FUTURE 2016

Münstergasse 64/66, 3011 Bern
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Horizon 2020

«Nous avons besoin de clarté, rapidement»

Interview du professeur Michael O. Hengartner, recteur de l'Université de Zurich et président de swissuniversities.



En tant que président de swissuniversities, que pensez-vous de ce lien fait entre l'accès à Horizon 2020 et la gestion de l'immigration?

Depuis le 9 février 2014, nous devons considérer la politique de la recherche dans le contexte des accords bilatéraux. On peut le regretter, mais on ne peut pas le changer. Je trouve que c'est d'ailleurs correct, car l'accord sur la libre cir-

culatation des personnes a été aussi bénéfique aux hautes écoles que l'accord sur la recherche ou que l'accord sur l'éducation. Dans ce sens, j'espère que le Parlement pourra trouver une mise en œuvre du nouvel article constitutionnel sur l'immigration qui reste compatible avec la libre circulation.

Mais il ne reste plus beaucoup de temps pour assurer la pleine participation de la Suisse à Horizon 2020.

Le délai de ratification expirera le 9 février 2017. L'accord d'association partielle, lui, arrive à son terme à la fin du mois de décembre 2016 déjà. Il est dans l'intérêt de la Suisse de ratifier le protocole sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie avant cette date, afin d'éviter des incertitudes. Plus la participation future de la Suisse à Horizon 2020 sera clarifiée rapidement, mieux ce sera pour les institutions de recherche et pour l'économie, qui a aussi un grand intérêt à une pleine association.

Si le Conseil fédéral ne ratifie pas le protocole dans les temps, quelles seraient les conséquences pour les hautes écoles?

Comme nous le savons, s'agissant d'Horizon 2020, la Suisse serait à nouveau reléguée au statut d'Etat tiers, comme après le 9 février 2014. Les conséquences sont lourdes et connues: les scientifiques établis en Suisse ne pourraient plus participer à la «Champions League» de la recherche européenne, ni diriger de projets internationaux. Le pôle d'innovation et de recherche perdrait fortement et durablement ses forces, avec des conséquences négatives pour l'économie suisse.

Budget et Programme de stabilisation

En conformité avec le Message FRI 2017–2020

Au cours de la session d'hiver, le Parlement va prendre d'importantes décisions relatives au financement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pendant les trois années à venir. Il se prononcera d'une part sur le budget 2017 et d'autre part sur le Programme de stabilisation des finances 2017–2019. Dans les deux cas, il convient de concrétiser les augmentations financières décidées dans le Message FRI 2017–2020.

Les moyens financiers supplémentaires en faveur du Domaine FRI, qui ont été approuvés par le Conseil national et le Conseil des Etats durant la session d'automne 2016, ne sont pas encore pris en compte dans le budget 2017. Les Commis-

sions des finances (CdF) des deux conseils proposent donc de transposer les arrêtés financiers du Message FRI dans le budget 2017. Concrètement, cela signifie que les moyens au profit des EPF augmenteraient de 40 millions de francs pendant l'année à venir. Les contributions pour les universités cantonales, elles, devraient augmenter de 14 millions de francs; les hautes écoles spécialisées et les centres de compétences technologiques recevraient 10 millions de francs supplémentaires chacun.

Adapter le volume d'économies

Les décisions de principe du Message FRI sont aussi liées au Programme de stabilisation des finances 2017–2019. En effet,

les arrêtés financiers relatifs à la formation professionnelle, aux hautes écoles et aux institutions de recherche ont un impact sur la participation du Domaine FRI aux mesures d'économies. Au lieu de la contribution aux économies prévue, d'un volume disproportionné de 485 millions de francs, le Domaine FRI devrait économiser 196 millions de francs au cours des trois années à venir – ce qui représente une réduction du volume d'économies de 289 millions de francs. Le Conseil des Etats a déjà approuvé cette correction lors de la session d'automne. Par 13 voix contre 10 et une abstention, la majorité de la CdF-N propose elle aussi d'adapter le Programme de stabilisation en conséquence.

EN BREF

Crédit complémentaire: quinze millions demandés pour les HES

Le Conseil fédéral demande, dans le cadre du second complément au budget 2016, une augmentation de 131,5 millions de francs au total. Quinze millions doivent être consacrés à la couverture des frais d'exploitation des hautes écoles spécialisées. Ce crédit complémentaire est rendu nécessaire par une demande en filières d'études plus élevée qu'attendu. Le Parlement se prononcera durant la session d'hiver 2016.

Le CER a octroyé vingt Starting Grants en Suisse

En 2016, le Conseil européen de la recherche (CER) a octroyé 325 Starting Grants, pour un montant total de 485 millions d'euros. Vingt de ces prestigieux encouragements vont à de talentueux jeunes scientifiques établis en Suisse. Les écoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne ont toutes les deux reçu cinq subsides. L'Université de Berne en a obtenu trois, et l'Université de Zurich deux. Des scientifiques des universités de Bâle, de Fribourg, de Genève et de Lausanne, ainsi que de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève ont reçu une bourse chacun.

CDIP: Silvia Steiner sera la nouvelle présidente

La conseillère d'Etat zurichoise Silvia Steiner a été élue présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Elle reprendra les fonctions du conseiller d'Etat bâlois sortant Christoph Eymann dès le 1^{er} janvier 2017. Lors de leur assemblée annuelle, les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique ont en outre nommé Susanne Hardmeier comme secrétaire générale de la CDIP. Elle est actuellement secrétaire adjointe et succédera le 1^{er} avril 2017 à Hans Ambühl, qui prend sa retraite.

La CSEC-N demande un moratoire illimité sur les OGM

Dans le cadre de sa discussion sur la modification de la loi sur le génie génétique, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) s'est prononcée en faveur d'un moratoire illimité sur les OGM, par 13 voix contre 9. Le Conseil fédéral, lui, propose de prolonger de quatre ans l'interdiction de cultiver des organismes génétiquement modifiés (OGM), actuellement en vigueur jusqu'à fin 2017. La CSEC-N s'est également opposée, par 18 voix contre 5 et 2 abstentions, au concept du Conseil fédéral qui vise à créer des zones pour la culture concentrée d'OGM après l'échéance du moratoire.

Matthias Egger nouveau président du Conseil national de la recherche

Le bureau du Conseil de fondation du Fonds national suisse (FNS) a élu Matthias Egger nouveau président du Conseil national de la recherche. Cet épidémiologiste de renom international dirige l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne. Il est membre du Conseil national de la recherche depuis 2010. Matthias Egger succédera à Martin Vetterli début 2017, pour une première période de quatre ans.

THE-Ranking: sept unis suisses dans le top 200

Sept hautes écoles suisses sont classées parmi les 200 meilleures du ranking Times-Higher-Education-Ranking. L'EPF de Zurich confirme la neuvième place acquise un an plus tôt. L'EPFL (30) et les universités de Bâle (98) et Berne (110) améliorent leur position. Les universités de Zurich (106), Genève (137), Lausanne (151), Fribourg (251-300), Neuchâtel (401-500) et Saint-Gall (401-500) sont en recul.

BRIDGE: la CTI et le FNS lancent un programme commun

La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et le Fonds national suisse (FNS) ont lancé la première mise au concours de leur nouveau programme d'encouragement conjoint BRIDGE. Cette nouvelle offre d'encouragement a pour objectif de soutenir les jeunes chercheuses et chercheurs dans la mise en place d'applications économiques et sociétales de leurs résultats scientifiques. BRIDGE devrait ainsi jeter des ponts entre la recherche fondamentale et l'innovation.

Daniel Scheidegger nommé à la présidence de l'ASSM

Daniel Scheidegger a été nommé président de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). Membre de l'ASSM depuis 2005, Daniel Scheidegger a dirigé le département d'anesthésie et de soins intensifs de l'Hôpital cantonal de Bâle et a été professeur ordinaire à l'Université de Bâle. Au cours de sa carrière, il s'est notamment engagé au sein du Conseil suisse de la science et de l'innovation (CSSI) et du Conseil de la recherche du Fonds national suisse (FNS). Il a succédé à Peter Meier-Abt le 1^{er} novembre 2016.

HEP: offensive dans les didactiques disciplinaires

Les hautes écoles pédagogiques (HEP) développent leurs compétences scientifiques dans le domaine des didactiques disciplinaires. Pendant les quatre années à venir, plus de 50 projets seront réalisés en collaboration avec des universités et des hautes écoles spécialisées. L'objectif est de renforcer l'expertise en didactique disciplinaire des HEP, dans l'enseignement, la recherche et le développement. Des projets seront par exemple consacrés au développement de filières de master, de nouveaux supports d'enseignement ou de postes de qualification au niveau du doctorat. La Confédération soutient ces mesures par des contributions liées à des projets pendant les années 2017-2020.